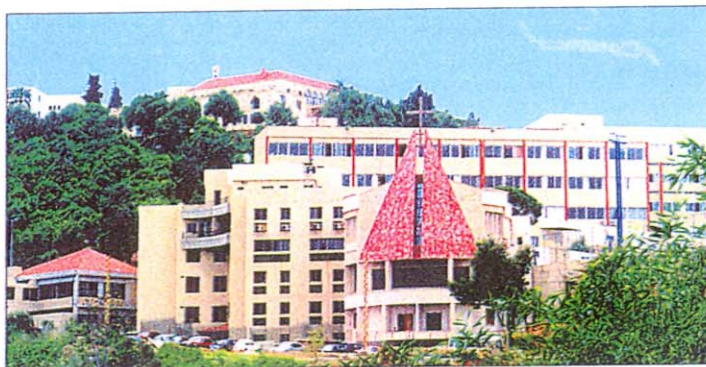


## Coopération entre l'Université antonine et l'Université Laval

Dans le cadre des accords de coopération établis avec l'Université Laval depuis 2002, l'Université antonine a reçu, dernièrement, la visite du Dr Ginette Lazure, professeur chercheur et responsable du volet internationalisation de la formation pour la faculté des sciences infirmières de l'Université Laval.

La visite qui s'inscrit en continuité du travail d'évaluation effectué en 2004 par la direction de la faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, a été marquée par un séminaire auquel ont pris part le corps professoral et les étudiants du DEA en santé publique. Animé par le Dr Lazure, le séminaire axé sur les aspects théoriques de la discipline infirmière, les théories et les écoles de pensée, visait à consolider les connaissances essentielles du corpus de savoir qui découle du centre d'intérêt de la discipline infirmière, sachant que ces fondements théoriques font ressortir l'essentiel de la contribution de l'infirmière et lui permettent d'être à l'avant-garde



Le campus de l'UPA où Mme Ginette Lazure a été hébergée durant son séjour.

des besoins de santé de la population et du renouvellement des pratiques.

Par ailleurs, le Dr Lazure qui a, également, animé une conférence-débat ayant pour thème: *"Le soin, créer des alliances au quotidien pour mieux partager"*, a affirmé au cours d'une rencontre avec *La Revue du Liban* *"avoir noté lors de sa visite un progrès au niveau de l'appropriation des contenus jugés très importants au niveau du premier cycle, un renforcement sur le plan des recherches, ainsi qu'une amélioration dans le cheminement intellectuel et ce, malgré les circonstances et les con-*

*traintes que traverse le pays."*

Soulignant l'importance du développement d'une culture de recherche dans les établissements universitaires et dans les organismes de santé, le Dr Lazure a assuré que l'Université Laval a déposé une demande de subvention auprès de l'AUF, afin de mettre en place un bureau de transfert et d'échange de connaissances - une expertise que l'université québécoise a développée - et ce, en partenariat avec deux universités du Sud, à savoir: l'UPA et l'Université de Sousse en Tunisie.

Si jusqu'à présent, l'AUF n'a pas

encore donné sa réponse, il n'empêche que les deux universités poursuivent leurs efforts dans ce sens.

Cela dit, le Bureau de transfert et d'échange de connaissances (BTEC) vise, principalement, à développer et à consolider les compétences des professionnels (infirmiers) et des gestionnaires, en ce qui concerne l'utilisation de résultats de recherche, de promouvoir et de soutenir l'émergence d'une pratique infirmière basée sur des résultats probants de recherche, tout comme de contribuer à l'amélioration des services de santé et donc de la santé de la population.

S'adressant aux étudiants (1er, 2ème et 3ème cycles) enseignants, professionnels et gestionnaires en soins infirmiers, le BTEC propose entre autres des outils informatisés d'auto-apprentissage comme, à titre d'exemple, la lecture et la critique d'articles scientifiques, l'accès à une BDD, rallye axé sur la recherche documentaire et basé sur des cas cliniques concrets... ■

M.A.-K.